

rapprochées de celles du deuxième étage, à ce point que leurs frontons en touchent les appuis.

Nous devons signaler ici une autre modification également apportée aux plans de notre artiste. Les prix faits passés avec les maçons et avec les charpentiers parlent de dômes à huit pans qui devaient couronner les pavillons d'angle, et qui auraient été couverts avec de l'ardoise ou des tuiles vernies à crochet.

Un dessin, que nous n'avons pu retrouver, fut paraphé dans cette intention lors de la signature des marchés.

Ces dômes devaient avoir environ douze mètres d'élévation au-dessus de l'entablement de l'ordre supérieur, et être à plein cintre. Ils auraient été eux-mêmes couronnés d'un lanternon de quatre mètres de haut, surmontés de vases avec des croix au-dessus ; enfin ils étaient décorés de lucarnes ou œils-de-bœuf. Chaque dôme eût été payé quatre mille livres.

C'est seulement en août 1669 que la façade sur la place des Terreaux et les deux pavillons furent assez avancés pour recevoir la toiture, la construction du pavillon de gauche ayant été suspendue pendant quelque temps ; mais alors on posa simplement une couverture *à la française*. On ne parlait plus de dômes que pour indiquer ainsi les pavillons. On avait trop dépensé déjà sans avoir pu achever le quadrilatère, pour pouvoir songer à cette pompeuse terminaison de l'édifice.

Ainsi s'explique cette anomalie que nos lecteurs ont dû remarquer en comparant l'élévation latérale de l'édifice avec celle principale dans les dessins qui figurent autour du plan de Séraucourt, laquelle nous reproduisons dans notre étude.

Les deux pavillons latéraux y sont décorés de frontons, tandis que, sur la façade principale, la balustrade s'arrête